

CALENDRIER DES ÉPREUVES

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES EN BETON ARME

Métropole - Réunion - Mayotte

Dates	Horaires / Durée	Épreuves	Nature
Lundi 3 juin 2024	10h00 à 12h00	EG1A - Partie français	écrite
	14h00 à 15h00	EG5 - Prévention Santé Environnement	écrite
	16h00 à 17h30	EG2 - Mathématiques – Sciences physiques et chimiques	écrite
Mardi 4 juin 2024	14h00 à 15h00	EG4 – Langue vivante obligatoire	écrite
Mercredi 29 mai 2024	14h00 à 17h00	EP1 – Etude et préparation d'une intervention	écrite (BIM)
À l'initiative de chaque académie <u>À partir du Jeudi 2 mai 2024</u> <u>08h00</u>	Durée : 15 heures	EP2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant L'épreuve EP2 doit se dérouler de préférence avant l'épreuve EP3	pratique
	Durée : 3 heures	EP3 - Réalisation de travaux spécifiques L'épreuve EP3 doit se dérouler de préférence après l'épreuve EP2	pratique
À l'initiative de chaque académie	Durée : 15 minutes	EG1C - Partie Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	orale
	Durée : 10 minutes	EG1B – Partie français	orale
	Durée : 12 minutes	EF - Langue vivante <u>facultative</u>	orale
	Durée : 10 minutes	EG3 - E.P.S. Chef d'œuvre	orale
À l'initiative de chaque académie à partir du 22 avril 2024	Durée : 6 minutes	EG4 – Langue vivante obligatoire	orale

Nota : Pour l'épreuve EP2, selon le sujet retenu, un temps de séchage peut être nécessaire lors de cette épreuve. Il sera précisé dans le dossier d'organisation de l'épreuve.